Hommage à René Cassin

Yom Hashoah – 20 avril 2009

Sur cette place des Nations où nous nous trouvons figure une plaque à la mémoire de René Cassin qui fut surnommé « l'Homme des Droits de l'Homme » dont nous sommes heureux de saluer la petite nièce, Madame Elisabeth Cassin, présente ici ce soir.

René Cassin, grièvement blessé pendant la Première Guerre Mondiale, a représenté la France à la Société des Nations de 1924 à 1938 où il a participé à la création de l'Union Européenne souhaitant je le cite « effacer toute frontière entre les hommes, reconnaissant à chacun d'entre eux les mêmes droits inséparable à la dignité d'être ».

Ayant rejoint De Gaulle à Londres en 1940, il fut membre du gouvernement de la France Libre pendant la Seconde Guerre mondiale et délégué français à l'Unesco dont il fut d'ailleurs l'un des principaux inspirateurs.

René Cassin, aux pires heures de la barbarie nazie, voulut construire l'après et conçut ce qui allait devenir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui fût adoptée par l'Assemblée des Nations Unis le 10 décembre 1948.

Ce juriste français avait voulu que les leçons de la Shoah aient des implications universelles pour améliorer l'humanité.

Représentant de la France à la Commission des Droits de l'Homme, il fût ainsi chargé par la Présidente Eleanor Roosevelt d'être le Vice Président de cette Commission et de rédiger un projet pour cette Déclaration qui fût d'ailleurs connue sous le nom de projet de Déclaration de Genève car ce projet qu'il avait rédigé fut remis à la Commission des Droits de l'Homme qui était précisément réunie à Genève et qui l'envoya ensuite à tous les Etats membres de l'ONU.

On lit dans le Préambule de la Déclaration: « La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité. L'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme».

Les 30 articles de cette Déclaration qu'il a décrite comme des « Tables de la Loi Humaine » sont généralement reconnus comme étant le fondement international relatif aux Droits de l'Homme. Celle-ci a inspiré un nombre conséquent de traités internationaux.
C'est la première reconnaissance universelle des libertés et des droits fondamentaux inhérents à tout être humain. Elle permettait pour la première fois que les atteintes au droit humain ne soient pas seulement jugées par des instances étatiques mais puissent l'être également par un Tribunal International.

Nous voulons donc ce soir rendre un hommage particulier à René Cassin, Prix Nobel de la Paix en 1968 en raison de son action en faveur du Respect des Droits de l'Homme sur le plan mondial.

Daniel Treves